

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SYANE lance le déploiement du Réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique de la Haute-Savoie

SYNTHESE

Ce vendredi 25 mai 2012, le Comité du Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE), réuni sous la présidence de Jean-Paul Amoudry, Sénateur de la Haute-Savoie, a approuvé le démarrage du déploiement du réseau d'initiative publique (RIP) départemental très haut débit en fibre optique.

Le financement du projet est assuré grâce à l'attribution des différents concours des partenaires publics du SYANE. En particulier, le Syndicat vient d'obtenir une subvention de l'Etat de 26,5M€ dans le cadre du Fonds pour la Société Numérique (FSN). Ce montant vient en complément des 12M€ du Conseil général de la Haute-Savoie, des 12M€ de la Région Rhône-Alpes et des 7,2M€ des intercommunalités haut-savoyardes.

Ce réseau très haut débit couvrira 255 communes de la Haute-Savoie. La 1^{ère} phase du projet, d'une durée de 5 ans, permettra de desservir, sur ces territoires, 90% des entreprises de plus de 6 salariés et près de 50% des foyers. L'objectif est de relier au très haut débit 90% des logements à l'horizon 10-12 ans.

EN SAVOIR PLUS

Le déploiement du Réseau d'Initiative Publique (RIP) très haut débit en fibre optique

Le 5 juillet 2010, le Comité Syndical du SYANE approuvait le lancement du projet de réseau public très haut débit de la Haute-Savoie. Après 2 années de préparation, de recherche des financements et de procédures de mise en concurrence des bureaux d'études et des entreprises, le Comité du SYANE a décidé, ce vendredi 25 mai, le **démarrage des travaux de déploiement du réseau**.

Le Bureau du SYANE a ainsi approuvé un **premier marché pour la réalisation du réseau de collecte et de distribution**, d'un montant de 50,5 M€ HT. Ces premiers travaux visent à apporter la fibre optique à l'ensemble des communes de la Haute-Savoie, en passant par les zones d'activités économiques dont le raccordement est prioritaire. Ce déploiement s'appuiera notamment sur la réutilisation d'infrastructures de génie civil fibre optique existantes (France Telecom, ATMB...). Les travaux seront lancés avant la fin de l'année 2012.

La desserte en fibre optique des logements résidentiels sera réalisée de manière coordonnée avec le déploiement du réseau de collecte. Elle permettra de raccorder au très haut débit **près de 50% des foyers dans un délai de 5 ans**. La procédure de marché public relative à ces travaux de desserte sera lancée prochainement par le SYANE. Le périmètre couvert par le Syndicat concerne 255 communes de la Haute-Savoie, étant précisé que les agglomérations d'Annecy et d'Annemasse ainsi que les communes Thonon-les-Bains et de Cluses seront desservies par les réseaux des opérateurs privés.



Le coût et le financement du projet

Le coût de la 1^{ère} phase du RIP (5 ans) est estimé à 131,5 M€ HT. Son financement est assuré d'une part par l'emprunt (68,3 M€) et, d'autre part, par des subventions de partenaires publics (63,2M€).

Ces 63,2M€ sont apportés par :

- **L'Etat** : 26,5 M€ (Fonds pour la Société Numérique - FSN)
- **Le Département de la Haute-Savoie** : 12M€ (convention financière approuvée par le Comité du SYANE ce vendredi 25 mai)
- **La Région** : 12M€ (convention signée en 2011)
- **Les intercommunalités de la Haute-Savoie** : 7,2 M€
- **Le SYANE** : 5,5M€ (sous forme d'ouvrages déjà réalisés en anticipation)

Contact presse :

Virginie LEFEVRE
Chargée de communication
Tél. 04 50 33 59 39 - Mail : v.lefevre@syane.fr
www.syane.fr

PRESENTATION DU SYANE

Le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie est un syndicat mixte qui regroupe les communes de la Haute-Savoie et le Département. Créé en 1950 pour assurer le développement et le renforcement des réseaux d'électricité en Haute-Savoie, le SYANE progressivement élargi ses domaines d'intervention. Il est aujourd'hui doté de **5 compétences** :

- **Electricité** : le SYANE veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution de l'électricité sur toute la Haute-Savoie, en concertation avec les entreprises locales de distribution (ELD) pour les 55 communes dont le réseau est exploité en régie ou en SEM d'électricité. Pour les 239 communes sous concession départementale ERDF, le SYANE assure, en tant qu'autorité organisatrice et concédante, le contrôle de la concession et réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux sur leurs réseaux d'électricité.
- **Energie** : le SYANE accompagne les collectivités dans leurs actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables (audits et diagnostics énergétiques, études de faisabilité pour des installations basées sur les énergies renouvelables, électrifications de sites isolés...)
- **Communications électroniques** : le SYANE s'engage dans l'aménagement numérique de la Haute-Savoie à travers la réalisation du réseau d'initiative publique très haut débit en fibre optique et le traitement des "zones blanches" non desservies par le haut débit et. Il est porteur du SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) de la Haute-Savoie.
- **Gaz** : autorité organisatrice et concédante des 112 communes qui ont choisi de lui transférer la compétence, le SYANE exerce le contrôle de la concession pour les 47 communes desservies en gaz. Il agit également pour le développement du gaz en réalisant des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions, et en menant les procédures de délégations de service public.
- **Eclairage public** : le SYANE réalise, pour les 224 communes lui ayant délégué la compétence, des installations d'éclairage public, des mises en valeur, par la lumière, de sites et de monuments, et des diagnostics techniques et énergétiques. Il prépare un plan d'actions pour "éclairer mieux, moins cher, plus juste et en sécurité".